MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Paysagiste

Le paysagiste conçoit et assure la maîtrise d'ouvrage d'aménagements à des échelles de territoire variées (parcs et jardins, espaces publics, projet de territoire) et modèle ainsi les milieux urbains comme ruraux. Créatif mais gardant le sens des réalités, il s'efforce d'améliorer le cadre de vie. Il prend en compte des temporalités complexes (croissance des végétaux, cycle des saisons, calendriers économiques et politiques…). La profession se distingue notamment par une proportion significative de travailleurs indépendants.

5 écoles forment des paysagistes concepteurs

- **L'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP)** relevant du ministère chargé de l'agriculture.
- **Les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (Ensap) de Bordeaux et de Lille**, relevant du ministère de la culture.
- **L'institut national supérieur des sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire** relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- **L'institut Agro Rennes-Angers** de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, relevant du ministère chargé de l'agriculture (accrédité à délivrer un titre d'ingénieur diplômé, spécialité paysage).

Formation & diplôme

Durée du cycle de diplôme d'État de paysagiste (DEP) : 3 ans.

Voies de formation :
formation initiale sous statut étudiant ou apprenti, formation continue, validation des acquis de l'expérience.

Domaines d'enseignement :
- Théories et pratiques du projet de paysage
- Culture technique et sciences de l'environnement
- Démarche artistique
- Compréhension des paysages dans l'espace et dans le temps
- Langages et représentation
- Initiation à la recherche

Niveau terminal d'études : bac +5

Nature du diplôme :
diplôme d'État de paysagiste, conférant le grade de master.

Titre de paysagiste concepteur :
les titulaires du DEP, comme les ingénieurs diplomés de l'institut Agro Rennes-Angers spécialité paysage, peuvent être autorisés à utiliser ce titre dans le cadre de leur exercice professionnel.

Un métier de création à la frontière entre écologie et urbanisme.

À chacun sa voie pour entrer en école de paysage et préparer le diplôme d'État paysagiste (DEP)

Un recrutement post-bac spécifique à chaque école de paysage

Je prépare le bac	Préinscription sur parcoursup	Cycle préparatoire d'études en paysage

Et un concours commun aux 4 écoles nationales supérieures de paysage

J'ai un bac +2	Diplôme européen d'études supérieures sanctionnant une formation de deux ans et ayant validé 120 crédits européens	Voie externe du concours commun
J'ai un bac +2	Après avoir validé 120 crédits européens d'un cycle préparatoire d'études en paysage	Voie interne du concours commun
J'ai un bac +3	Titre ou diplôme européen de niveau bac +3 conférant 180 crédits européens	Admis sur titre directement en 2e année d'école nationale supérieure de paysage

Nombre de places toutes voies d'accès au concours commun confondues (chiffre de la session 2024) : 189

95%

des paysagistes entrés sur le marché du travail sont en emploi 1 an après la sortie de l'école

Rémunération moyenne annuelle

29 373 € brut

La moyenne est calculée pour une activité professionnelle à temps plein en France, salariée ou non (hors volontariat). Les primes et avantages sont pris en compte.

Principales structures d'emplois

Agence pluridisciplinaire	40 %
Agence de paysage	33 %
Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	9 %
Bureau d'études et entreprise d'assistance à maîtrise d'ouvrage	9 %

23%

des paysagistes créent ou reprennent une entreprise dans le secteur du paysage / urbanisme

58%

des diplômés sont des femmes

64%

des salariés sont en CDI

Source : enquête exhaustive réalisée par les écoles délivrant le DEP sur l'insertion professionnelle à 1 an des diplômés 2021.

FÉVRIER 2024

laventureduvivant.fr agriculture.gouv.fr